



Le bulletin de Gauriaguet

LE MOT DU MAIRE



L'école...

L'évènement le plus important de ce 2^{ème} semestre 2018 a été la rentrée scolaire. Le conseil municipal doit veiller à ce que tout soit prêt pour les enseignants et les 188 élèves que l'école accueille. Une poignée d'enfants supplémentaires aurait permis la création d'une 8^{ème} classe. Malgré la pression d'urbanisme nous n'avons pas atteint le nombre suffisant pour une ouverture de classe. La prochaine prévision d'effectifs de mars va nous permettre de savoir ce que nous devons anticiper pour l'année prochaine.

Des travaux réalisés...

Comme je le laissais prévoir dans le bulletin de juin, les travaux de la rue de l'Eglise sont reportés à l'année prochaine puisque la convention avec le conseil départemental n'est toujours pas signée. Le projet comprend un carrefour plateau à l'angle de la rue de la Virvée et Tabanot avec un parking de 7 places et un trottoir aménagé avec bordures hautes du bas du Bourg jusqu'à l'école. Les véhicules ne pourront plus se garer côté pair rue de l'Eglise de façon à permettre aux enfants de venir à l'école en toute sécurité par le trottoir. Ce projet sera présenté lors des vœux. Aborder les véhicules garés sur les bas-côtés de la route me permet de rappeler que, pour chaque habitation, Le PLU exige 2 places de stationnement privé par maison.

En revanche, les travaux de petite voirie ont été réalisés et permettent de garder un réseau routier en parfait état que l'on peut comparer aux communes voisines et même du Département. Les prévisions du budget ont également été réalisées :

- le tennis se retrouve avec des équipements neufs,
- le football a son terrain réaménagé,
- l'éclairage public a été réalisé rue de la Devine,
- la mise en sécurité du groupe scolaire est opérationnelle.

Vous avez également pu constater que des aménagements ont été mis en place sur la voirie pour des raisons de sécurité. Les zones 30 ont été prolongées, des priorités modifiées (*j'en profite pour signaler que dans un carrefour présentant quatre cédez-le-passage, c'est la priorité à droite qui s'applique*), des passages piétons créés ou refaits, plusieurs panneaux et plaques de rues changés et un rafraîchissement des peintures au sol permettent une meilleure lisibilité. Maintenant il faut que ces modifications soient respectées pour que tout se passe bien dans le village, en particulier au niveau de la vitesse des véhicules car il arrive parfois qu'une murette traverse la route.

Décembre 2018 Numéro 93

	Page
<i>Le mot du Maire</i>	1-3-4
<i>Services communaux</i>	2
<i>Exposition 100^e anniversaire Armistice</i>	5
<i>Les chiens-guides d'aveugles</i>	6
<i>Mission locale Haute Gironde</i>	7
<i>Nouveautés à Gauriaguet</i>	8
<i>Les échos du Conseil</i>	9
<i>Informations</i>	10
<i>Apeig</i>	11
<i>L'Ecole</i>	12
<i>Acca Diane de Gauriaguet</i>	13
<i>Les Toqués</i>	
<i>Le Comité d'Animation</i>	14
<i>Football club</i>	
<i>Œuvres sociales</i>	15
<i>Les Joyeux Lurons</i>	16-17
<i>Pétanque</i>	18
<i>Judo Club</i>	
<i>Tennis</i>	19
<i>Etat civil</i>	20

SERVICES COMMUNAUX

⇒ Location des salles

PERIODE	NATURE	SALLE POLYVALENTE		PETITE SALLE		SP + PS WEEK-END
		1 JOUR	2 JOURS	1 JOUR	2 JOURS	
DU 01/05 AU 30/09	COMMUNE	115 €	230 €	100 €	200 €	400 €
	HORS COMMUNE	315 €	615 €	200 €	400 €	800 €
	ASSOCIATIONS			265 €*		500 €*
DU 01/10 AU 30/04	COMMUNE	135 €	270 €	120 €	240 €	480 €
	HORS COMMUNE	335 €	655 €	220 €	440 €	840 €
	ASSOCIATIONS			265 €*		500 €*
CAUTION MATERIEL		1 500 €		2 000 €		2 000 €
CAUTION MENAGE				200 €		350 €



(⇒ Prêt du moule pour tête de sécurité

Le week-end et les jours fériés seulement (les employés communaux l'utilisant régulièrement) contre un chèque de caution de 300 € (chèque restitué au retour du moule).

Barres têtes de sécurité : 50 € les 8

- **Pose gratuite de buses** d'accès à parcelle.
Tout le matériel nécessaire (buses, calcaire...) doit être fourni par le particulier.
- **Location de tables et bancs neufs** : 2 € pour 1 table et 2 bancs
Caution : 100€ par tranche de 5 tables
- **Photocopies** 0,20 € le A4, au secrétariat de mairie.
Nous pouvons également vous dépanner pour l'**envoi de fax**.
- **Concessions Cimetière**
 - concession 155 € - demi concession (4m²) 100 € pour 30 ans et columbarium 900 € pour 30 ans



Attention modifications pour le ramassage des poubelles :
Le lundi pour les poubelles vertes (déchets ménagers)
et un vendredi sur deux pour les poubelles jaunes (papier, cartons).

Le ramassage est assuré les jours fériés sauf les 25 décembre, 1^{er} janvier et 1^{er} mai.

RAPPEL : il existe un bac pour le verre sur le parking de la salle polyvalente.

Nouveaux habitants et Jeunes de 18 ans

Dates butoirs des inscriptions sur les listes électorales pour le scrutin des élections européennes 2019 :

- En mairie (dépôt de l'imprimé et des pièces justificatives) jusqu'au 30 mars 2019
- Par internet www.service_public.fr jusqu'au 31 mars 2019 minuit

CANTINE—GARDERIE

Mise en place de la facturation par la Trésorerie pour les services extra scolaires avec paiement directement à la Perception. Pour les permanents et semi permanents : merci de prévenir la cantine au 05 57 67 74 75 pour toute absence avant 9h, sinon le repas sera facturé.

Nouveaux tarifs 2017/2018

Cantine : 2,60 €

Garderie entre 1,40 € et 1,60 € selon le quotient familial

LE MOT DU MAIRE (suite)

Des travaux en cours ou en attente...

D'autres projets sont en attente. C'est le cas de la construction du local pour la fibre permettant le commencement de la desserte des administrés dans les deux ans, du poteau TDF le long de la LGV concernant les autres opérateurs que ORANGE, de l'assainissement collectif allée des Vignes de Carbon et rue de la Grosse Pierre qui est reporté au printemps 2019 suite à un différend entre le SIAEPA et l'association des colotis. Le local médical attendu va prendre un retard de plusieurs mois suite à des problèmes de technicité de construction et à un manque de médecins. Tout le monde attend avec impatience la réalisation de ce pôle santé qui est nécessaire, souhaité et répond aux critères de rentabilité que d'autres activités n'ont pas. Une réponse à la réalisation de ce projet doit être trouvée en 2019 et toute notre énergie est consacrée à ce sujet. J'espère en savoir plus pour la présentation des vœux.

Ensuite ce sont des dépenses non prévues au budget que le conseil municipal a été amené à réaliser en prenant sur les dépenses imprévues. Un tracteur supplémentaire d'occasion a été acquis pour subvenir aux travaux d'été car les deux autres sont réservés au fauchage pendant cette période. Sa puissance permet de faire différents travaux de force et tourner sans problème notre groupe électrogène quand il y a une coupure afin d'avoir l'électricité à la mairie, à l'école et au restaurant scolaire. A ce sujet je conseille comme je l'ai déjà dit il y a quelques années que chaque foyer soit équipé d'un petit générateur soit seul soit aussi à plusieurs pour qu'en cas de coupures avoir le minimum de confort dans la maison d'habitation.

Des travaux de réfection de toiture ont été budgétisés en urgence pour l'Eglise ainsi que les ateliers de Gueynard. Il a fallu également mettre en sécurité les jeux dans l'école avec la pose d'un sol adapté.

En ce qui concerne la LGV nous n'avons pas eu la visite de la ministre contrairement aux engagements pris, mais une délégation conduite par le Sous-Préfet avec des experts qui m'ont semblés de haut niveau est venue début septembre se rendre compte sur le terrain. Ils ont donc pu voir que le merlon rue de la Grosse Pierre n'est ni assez haut ni assez long. Le mur intermédiaire protégeant Gueynard est plus élevé que le mur LGV. Ils ont été intéressés à ma demande de réduire la vitesse sur la zone urbaine. Un rapport sera rendu au ministère pour la fin de l'année.

Sécurité...

Depuis la création des citoyens vigilants, la petite délinquance a légèrement baissé en particulier au niveau de l'incivilité des adolescents. Néanmoins, nous constatons toujours quelques dérives comme la destruction du distributeur de pain qui nous a pénalisés pendant plusieurs mois. Aujourd'hui ce nouvel appareil connaît un succès grandissant d'autant qu'il est mieux achalandé et qu'on peut régler par carte bancaire. Un bémol cependant, il est plus fragile et tombe plus souvent en panne.

A noter également des dégradations à l'abri bus de l'école ou des adolescents se sont réunis un weekend malgré l'interdiction et ont brûlé la quasi-totalité de la boîte à livres. Nous ne pouvons que déplorer des actes s'attaquant au savoir et à la culture. Une plainte a été déposée et nous avons retiré le banc qui facilitait ce genre de réunion.

Sécheresse...

Nous avons connu cette année une sécheresse longue qui a occasionné dans certaines habitations des fissures suite à des rétractations. Pour que les assurances prennent en charge ces dégâts il faut que la commune soit déclarée sinistrée. J'invite les habitants qui ont des problèmes de ce type à faire un dossier avant la fin de l'année, à nous contacter et à prévenir leur assurance.

Plus il y aura de dossiers, plus il y aura de chances d'être retenu. Il faudra ensuite plusieurs mois en principe troisième trimestre 2019 pour savoir si la commune est éligible, dans ce cas les propriétaires auront 10 jours après la parution du décret pour saisir leur assurance.

LE MOT DU MAIRE (suite)

Taxe d'Habitation...

Vous avez reçu votre taxe d'habitation qui est un impôt de proximité dont les bénéficiaires sont la commune et la communauté des communes, à laquelle s'ajoute la redevance télé qui, elle, n'est pas concernée par la réforme. Cette taxe dont je n'ai jamais entendu un contribuable prôner la disparition est différente dans chaque commune de France car ce sont les élus qui décident de son taux en fonction des besoins.

Nous avons à Gauriaguet une taxe d'habitation dans les plus basses du département aussi depuis quelques années, devant les investissements à réaliser et la baisse de la dotation d'Etat, le conseil municipal a décidé d'augmenter progressivement le taux pour arriver dans la moyenne basse. Cette suppression à terme de cette taxe d'habitation va entraîner des inégalités car la compensation par l'état est en fait une prime aux communes à la fiscalité importante. Les contribuables des communes rurales vont payer pour l'agglomération. Si vous suivez l'actualité vous avez été informés des difficultés des collectivités locales dans leur gestion du quotidien pour les plus démunis et l'absence de visibilité d'investissement pour la plupart des autres, ce qui entraîne la démission de nombreux maires. Les communes qui s'en sortent le mieux sont celles en mouvement où il y a une arrivée de nouvelle population qui amène des ressources financières supplémentaires permettant de faire face au fonctionnement et à l'investissement nécessaire pour le futur.

Gilets jaunes...

A l'heure où j'écris ces lignes nous sommes en plein mouvement des gilets jaunes. Cette colère que l'on sentait monter depuis des années s'exprime aujourd'hui à travers diverses contraintes (taxe Carbone, contrôle technique plus compliqué, 80 km/h qui touchent les citoyens de la campagne qui ont besoin de leurs voitures). Mais il y a surtout le pouvoir d'achat des salaires et de retraites faibles amputées de taxes et CSG et une différence de revenus entre les gens des métropoles et le monde rural.

Le mouvement a le large soutien de la population et de beaucoup d'élus dont ceux de la commune, à condition que ce soit dans le calme et le respect de tous. Les gilets jaunes de Gauriaguet qui veulent faire une doléance par écrit peuvent l'envoyer au secrétariat de mairie soit par courrier soit par mail et nous ferons un dossier que nous transmettrons à l'association des maires ruraux qui porte cette action.

Un point économique...

Je terminerai cette intervention par une bonne nouvelle : l'avancée du projet de la zone d'activités. Je présenterai lors des vœux le travail réalisé par le groupe PITCH PROMOTION qui est le promoteur de cette zone économique et qui s'est engagé à l'échelle de 2 ans à commencer la réalisation du site qui sera clôturé et où seules les entreprises pourront accéder sans avoir besoin de se servir de la route communale longeant la RN 10. Les avantages pour la commune sont multiples. Tout d'abord : de l'emploi puisque la commune rentrera dans le club des communes ayant autant d'emplois sur leur territoire que de population active. Cette arrivée importante d'emplois va entraîner la rentabilité de commerces qui jusqu'ici ne l'étaient pas et c'est tout un tissu économique qui va se mettre en action et bénéficier à tous. Ensuite ce sont des retombées financières provenant de la taxe sur les terrains à bâtir et des impôts fonciers qui concerneront, à la fin du chantier, 170 000 m² soit 17 ha de bâtiment. C'est un projet qui date depuis bientôt 15 ans quand nous avons connu le tracé définitif de la LGV. Vous pouvez imaginer les difficultés que nous avons connues pendant toute cette période et tant que ce projet n'est pas sorti de terre, il faut être prudent, nous avons tant d'exemples d'échecs de réalisations qui pourtant semblaient tout avoir pour réussir. Aujourd'hui nous avons un partenaire solide et reconnu nationalement, mais pour Gauriaguet c'est une période évidemment importante pour son avenir et son indépendance financière. Deux ans seront encore nécessaires, le temps de toute la procédure administrative, pour le commencement des travaux.

Je terminerai par vous souhaiter de très belles fêtes de fin d'année et je vous donne rendez-vous le 11 janvier 2019 lors des traditionnels vœux du Conseil municipal et la présentation de la zone d'activités.

EXPOSITION

100e anniversaire de l'Armistice



14 — 18
Mission
CENTENAIRE



ARHAL
CUBZAGUAIS

**Du 21 au 22
décembre
2018**

Exposition par l'Association historique du Cubzaguais (ARHAL)

Mairie de Gauriaguet (33240)

05 57 43 01 61 - arhal.jimdo.com

Vendredi 21 décembre et samedi 22 décembre de 14h à 18h - gratuit

Des élèves chiens-guides d'aveugle à Gauriaguet

Beaucoup d'entre vous connaissent Moï. Vous l'avez rencontré dans la plupart des manifestations organisées dans notre village et il est venu plusieurs fois à l'école de Gauriaguet avec Nadine, Jean-Michel et des personnes aveugles pour sensibiliser les enfants à la non voyance. La marche solidaire organisée au mois de mai à l'école suite à la sensibilisation a d'ailleurs permis de financer une partie de son éducation.

Moï vient de terminer ses études et a passé avec succès son examen de chien guide d'aveugle. Vous ne le verrez plus à Gauriaguet car il a déménagé. Début septembre, il a été remis gratuitement par l'Ecole de Chiens Guides Aliénor Sud-Ouest à Michel, non voyant, qui habite à Villeneuve sur Lot.

Il le conduit désormais au travers des rues de cette commune où Michel travaille avec l'équipe municipale afin de trouver des solutions aux problèmes quotidiens que rencontrent les handicapés pour se déplacer.



Un nouveau futur chien guide a désormais pris sa place chez Nadine et Jean Michel, il s'agit de Oggy un jeune labrador sable qui à son tour va commencer ses études pour essayer de faire aussi bien que son « frère » aîné.





La Mission Locale, c'est quoi ?

La Mission Locale de la Haute Gironde accompagne les jeunes de 16 à 25 ans sortis du système scolaire, dans leurs démarches sociales et professionnelles. Avec un statut associatif, elle assure une mission de service public.

Ses domaines d'intervention ?

Vous pourrez être aidé dans votre orientation, dans votre choix de formation, dans vos démarches de recherche d'emploi...

La Mission Locale, c'est aussi : des aides à la mobilité, des locations de scooter, des permanences d'information sur le logement, sur la santé, de l'information sur vos droits.



Comment ça fonctionne ?

Prendre R.-V., un suivi personnalisé avec un conseiller vous est proposé près de chez vous pour vous accompagner dans vos démarches.

Armées, promotion des métiers, mobilité, préparation aux entretiens, conseils juridiques...

D'autres intervenants à la Mission Locale font des permanences pour vous aider à avancer dans vos projets, vous aussi venez les rencontrer !

Un Espace Métiers d'Aquitaine (EMA) ouvert à tous

L'EMA est un lieu d'information sur les métiers, la formation et l'emploi en accès libre et sans R.-V. (documentation, internet et bureautique) ouvert à tout public, à tout âge : dans les locaux de la Mission Locale.

Mission Locale de la Haute Gironde
- Antenne de St-André-de-Cubzac
1 rue des places 33240 St-André-de-Cubzac
Tél. : 05 57 43 50 63

www.mlhauteGironde.org



Rejoignez-nous sur facebook



DES NOUVEAUTES A GAURIAGUET !

DISTRIBUTEUR VIENNOISERIES ET BAGUETTES

La boulangerie Rouchier l'a remplacé et il est en fonctionnement sur le parking de la Mairie.

TERRAIN DE TENNIS

Le cours de tennis en terre battue a été transformé en cours classique (photo page 19)

DECORATIONS DE NOEL A GUEYNARD

Venez admirer avec vos enfants les décorations de Noël de Gueynard mises en place par les riverains. Merci à Josette & Serge, Valérie & Lionel, Ana & José, Pierrette & Jean-Jacques.

AMENAGEMENT 2^e ROND POINT A GUEYNARD

Notre Tour Eiffel a pris ses airs de Fêtes avec sa Boule à Souhaits géante. Merci à Jojo Bulle !

GAURIAGUET n'aura plus de secrets pour vous ! :

SITE INTERNET DE LA COMMUNE

Le nouveau site internet de Gauriaguet est en ligne.

Plus convivial et de lecture simple, vous y retrouverez toutes les informations administratives, la vie de votre commune, les associations, la presse...

Les associations domiciliées à Gauriaguet y ont une page, tout comme les artisans, commerçants, assistantes maternelles, gîtes...

Merci de vous mettre en contact avec Nathalie Rodriguez 06 18 37 12 74 afin de créer votre annonce ou la mettre à jour. Prestation gratuite.

FACEBOOK LA VIE A GAURIAGUET

Une habitante de Gauriaguet, sous son profil personnel, a créé une page facebook La vie à Gauriaguet.

Vous y retrouverez toutes les annonces de manifestations sur la commune.

Alors LIKEZ, COMMENTEZ ET PARTAGEZ !!

PANNEAU LUMINEUX D'INFORMATION COMMUNAL

Il est situé sur le parking de la salle polyvalente et vous annonce :

les manifestations sur la commune,

les informations de la mairie,

la date, l'heure, l'éphéméride, la météo



LES ECHOS du conseil municipal :

De Janvier à juin 2018



Conseil du 5 juillet 2018 :

- Demande de subvention déposée auprès des services de l'Etat pour les travaux prévus rue de l'église
- Réparation de la voirie communale (nids de poule et bi-couche)
- Remise en état du terrain de foot (terre végétale)
- Remise en conformité du traitement des eaux usées et eaux vannes
- Mise en conformité des alarmes du groupe scolaire (plan vigipirate) et mise en place d'une sono dans le restaurant scolaire
- Pour une meilleure efficacité, Monsieur Patrick Benard est nommé Conseiller délégué des Services techniques
- Un contrat CUI-PEC a été signé aux services techniques
- Achat d'un tracteur d'occasion

Conseil du 13 septembre 2018 :

- Couverture des ateliers municipaux et de l'église
- Le contrat aidé de Dylan Brun (services techniques) ne pouvant être renouvelé, il est remplacé par un contrat mairie
- Un appartement de Gueynard étant libéré, il est attribué à Dylan Brun pour un loyer de 420 euros mensuels
- Baisse du tarif de location de la petite salle (voir page 2)

Conseil du 11 octobre 2018 :

- Projet du pôle logistique sur la zone activités de la Marquette :
Déclassement de la voie communale n°3 d'une partie de la rue de la Passerelle
Déclassement du chemin rural n° 15 des Grands plasses
Une enquête publique est ouverte
- Réalisation d'un sol amortissant sous les jeux de l'école.

INFO PRATIQUE – RAPPEL

Le PLU impose pour toute construction sans exception des toitures couleur rouges ou tuiles de Gironde qui sont dans le ton de la région.

Pour les bâtiments ayant une autre couleur de toiture acceptée avant le PLU, l'autorisation cours jusqu'à la réfection par des travaux de rénovation.

Toute nouvelle toiture ou remaniement devra correspondre à la couleur demandée avec demande d'autorisation de travaux assimilée à une déclaration préalable.

La pose des numéros sur les boîtes aux lettres ou les piliers d'entrée est obligatoire pour une meilleure distribution du courrier mais aussi pour les services de secours qui lors d'un appel nocturne trouvent beaucoup plus facilement le site d'autant que nous disposons d'une numérotation métrique (exemple n°36 à 360 mètres départ de rue). A noter que la mairie offre le n° qu'il faut demander au secrétariat.



INFORMATIONS

Déchetterie

Avec la carte qui vous a été remise avec les bacs jaunes, vous avez accès à toutes les déchetteries du SMICVAL.

Les plus proches sont St Gervais, St Mariens et Vérac

Ouvert du lundi au samedi

en été : 9 h - 13 h / 14 h - 18 h

en hiver : 9 h - 12 h / 13 h - 17 h

Civisme

Travaux bruyants de bricolage et jardinage

Ils sont autorisés : Jours ouvrables 08h30-12h30 / 14h30-19h30
Samedis : 09h00-12h00 / 15h00-19h00
Dimanches et jours fériés : 10h00-12h00

Poubelles

Il est constaté que certains containers à déchets ne sont plus rentrés après le passage des rippeurs et restent toute la semaine sur l'espace public ou la piste cyclable, par exemple.

Par souci d'hygiène et de sécurité, il vous est demandé de rentrer vos poubelles après chaque ramassage.

Incinération déchets verts



JE NE BRÛLE PAS MES DÉCHETS VERTS, C'est interdit !

Explications et Conseils

VOUS ÊTES SITUÉ DANS UNE ZONE À HAUT RISQUE FEU DE FORÊT

Interdit toute l'année, le brûlage des déchets verts (autrement dénommé incinération) est pourtant régulièrement la cause de départs d'incendie.

Au-delà des risques d'incendie, le brûlage de ces déchets émet de nombreux polluants dont des particules et des gaz particulièrement nocifs pour l'environnement et la santé.

ATTENTION
LES INCINÉRATEURS DE JARDIN NE SONT PAS AUTORISÉS.

QUELS DÉCHETS SONT CONCERNÉS ?

» Feuilles et aiguilles mortes, éléments issus de la tonte de pelouse, de la taille de haies et d'arbustes, d'élagage.

COMMENT VALORISER SES DÉCHETS ?

» Compostage, broyage, paillage, déchetterie. Renseignez-vous auprès de votre mairie.

En cas de non-respect, une contravention jusqu'à 450 € peut être appliquée pour un particulier. (Art. 131-13 du code pénal)



Explications et Conseils

DES DÉROGATIONS EXISTENT

Sous réserve de respecter le cahier des charges*, les propriétaires forestiers, les agriculteurs et leurs ayants droit peuvent procéder à des chantiers d'incinération de végétaux issus de travaux forestiers, de travaux agricoles, des obligations légales de débroussaillage ou de végétaux infestés par des organismes nuisibles.

LES PROCÉDURES À SUIVRE

	Dordogne	Gironde, Landes, Lot-et-Garonne
Du 1 ^{er} mars au 30 septembre	Interdit	Niveau de vigilance jaune** Autorisation* en mairie (10 jours avant)
Du 1 ^{er} octobre à fin février	Déclaration* en mairie (3 jours avant)	Niveau de vigilance orange, rouge, noir** Interdit
		Déclaration* en mairie (10 jours avant)

* À télécharger sur dfci-aquitaine.fr
** Consultable sur dfci-aquitaine.fr

RÈGLEMENTATION EN VIGUEUR

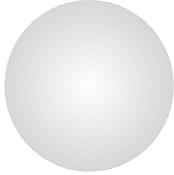
- » Règlement interdépartemental de protection de la forêt contre l'incendie du Massif des Landes
- » Arrêté préfectoral pour la prévention des incendies de forêt en Dordogne

ATTENTION
LES INCINÉRATIONS SONT SUSPENDUES SI LE VENT EST SUPÉRIEUR À 18 KM/H AINSI QU'EN PÉRIODE D'ÉPISODE DE POLLUTION DE L'AIR.

« La forêt est un milieu fragile, Protégeons-la. »

MINISTÈRE ET COMMUNICATION - NOVEMBRE 2017 - CRÉDIT PHOTO: DFCI-AQUITAINE / 142

DFCI AQUITAINE
contact@ardfci.com - dfci-aquitaine.fr



L'APEIG est une association qui permet d'organiser des manifestations ou des actions pour participer aux projets touchant la vie l'école : financements des sorties scolaires et des interventions diverses, achat de nouveaux jeux de cours, de livres, etc...

L'association est constituée de parents bénévoles qui donnent un peu de leur temps et de leur énergie pour que les enfants puissent profiter directement des bénéfiques des évènements qu'elle organise.

Nous remercions les parents qui ont répondu à notre appel.

Cette année, nous avons débuté par l'organisation d'un petit déjeuner d'accueil le jour de la rentrée.

Puis nous avons enchaîné par le fameux défilé d'Halloween. Le cortège de monstres et autres créatures a paradé en quémandant des bonbons.

Merci aux parents pour la décoration de la salle polyvalente,

Merci aux riverains d'avoir joué le jeu,

Merci aux enfants et aux parents d'avoir participé,

et Merci aux pâtisseries/pâtisseries et aux bénévoles.

Actuellement nous organisons une vente de sapins de Noël et de pains d'épices.

Nous aurons un

Stand au Marché de Noël le dimanche 9 décembre 2018 afin de vous proposer des décorations de Noël, quelques pains d'épices et sapins mais aussi du pop-corn de Noël...

Cette année l'APEIG réitère le financement d'un petit présent pour chaque enfant....Mais seulement s'il a été bien sage !

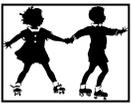
Pour 2019, nous allons commencer par **un dîner dansant le samedi 2 février prochain sous le thème de la Montagne.**

Nous projetons également d'organiser des temps joyeux et de partage (comme une tombola, un temps de jeu ou un goûter-cinéma, ...) et nous clôturerons l'année par La Fameuse et Incontournable Kermesse du 29 juin prochain qui se prépare déjà !

En attendant, nous remercions les parents et les membres actifs de l'association qui répondent toujours présents.

Nous vous souhaitons de bonnes fêtes.





L'ÉCOLE

La rentrée s'est bien passée.

Cette année, l'association APEIG a organisé un petit « buffet matinal et convivial » avec café et gâteaux auprès des parents d'élèves.

Deux nouveaux enseignants ont été nommés à la rentrée:

Mme Devaux pour la classe des CE1/CE2

Mme Wuthrich qui remplace Mme Guillevic (PS/ MS/GS) le lundi, Mme Devaux le jeudi et Mr Michel (CM1/CM2) le mardi.

Les effectifs augmentent encore cette année avec près de 190 élèves.

Manifestations prévues:

Venue du Père Noël le vendredi 21 Décembre 2018 (sur le temps scolaire)

Le spectacle de Noël (réservé aux élèves): « Roland » le vendredi 21 Décembre 2018 dans la salle polyvalente

Le carnaval de l'école: le vendredi 15 Février 2019

Le cross des écoles et les rencontres sportives maternelle et CP: le vendredi 12 Avril 2019

La kermesse de l'école: le 29 juin 2019





Ouverture

Depuis l'ouverture le 9 septembre 2018 la saison de chasse a démarré dans notre département et bien sûr dans notre commune.

Même si le territoire de chasse rétrécit d'année en année, c'est avec une grande impatience que chasseurs et compagnons à quatre pattes attendaient ce moment, afin de pouvoir profiter de ces moments de rencontres, de partages et de convivialités que procure le plaisir de la chasse.

Comme l'année passée le nombre de lâchers (faisans perdreaux) restera le même malgré une légère augmentation du prix de la part du fournisseur, décision prise en assemblée générale en juin 2018.

Toujours plus de chevreuils

C'est année le plan de chasse sera de 11 animaux prélevés

Concernant la sécurité des chasseurs et des usagers de la nature

La Sécurité à la chasse reste un domaine important dans l'activité des chasseurs, c'est pourquoi dans un respect mutuel, (chasseurs automobilistes, cyclistes, promeneurs), restons vigilants les uns envers les autres le jour des battues, car si les chasseurs sont munis de tenues fluorescentes ce qui permet de les voir de loin, ce n'est pas le cas des chiens, qui peuvent traverser une route pendant la traque des animaux.

C'est pourquoi nous ferons apparaître les jours de battues, sur le panneau d'information de la commune, afin que toutes les personnes puissent être prévenues ces jours là.

Les dates des battues sur la commune de Gauriaguet seront :

Le Samedi 17 novembre ; le Dimanche 23 Décembre ; le Samedi 19 Janvier et enfin le Samedi 16 Février

Permis de chasse

Depuis quatre ans pour attirer des candidats au permis de chasser, la FDC33 a lancé l'opération « passer son permis de chasse pour zéro euro ». Un succès qui ne s'est jamais démenti.

L'an passé 1300 candidats ont été reçus. La validation peut se faire en ligne (www.chasseurs33.com)

Banquet

Le banquet de la chasse cette année ce tiendra le dimanche 14 avril 2019, même si vous n'êtes pas chasseurs vous serez les bienvenus.

Le club des Toqués est entré, ce mois de septembre, dans sa 10e saison. Et pour cette 2e saison « nouvelle formule », nous allons à la découverte de nouveautés gustatives.

En effet, les ateliers de ce trimestre nous ont fait voyager dans des univers culinaires très diversifiés :

Atelier du Loiret avec du lapin au Coteau du Layon

Atelier d'automne avec des produits de saison (chanterelles, girolles, panais, betterave chiogga, figues et sabayon...)

Atelier choucroute de la mer

Par ailleurs, nos sorties culinaires ont amené nos pas et nos papilles à Arcachon d'abord puis à Espelette pour la fameuse fête du piment. Nous ne sommes pas revenus les mains vides... D'autres ateliers sont déjà prévus jusqu'à juillet, dont trois moments forts pour le Club que sont :

la St Sylvestre, la St Valentin et la Zarzuela.

Que ces fêtes de fin d'année soient pour vous l'occasion de bons moments culinaires partagés.

Meilleurs vœux !

Le Club des Toqués

« Cuisiner suppose une tête légère, un esprit généreux et un cœur large. »



Éric LAMEZAGUE
Président
06.26.69.39.57

COMITE D'ANIMATION

Le samedi 29 septembre une fête médiévale était organisée

Avec les troupes

« au temps des seigneurs

« Les Chevaliers gentilhomme et de légende

Grand soleil autour de la place de la mairie pour une première édition des médiévales

Au programme un très beau campement, mariage médiéval, des combats d'épées, et un sacrement du chevalier pour les enfants. Parents et enfants ont comme toujours adoré !!!!

A cette occasion un beau marché avec l'artisanat d'art était au programme.

En soirée le banquet médiéval avec 250 convives agrémenté par des musiques, danses, combat médiéval et le clou de la soirée le cracheur de feu pour clôturer cette journée ,

le comité organisera une deuxième édition en 2020

Les dates à retenir pour 2019, à vos agendas :

Le concours de Belote en mars

Vide greniers dimanche 5 mai

Marché du village samedi 25 mai

Bonnes fêtes de Noël et de fin d'année



FOOTBALL CLUB Gauriaguet/Peujard (FC.G.P.)



Président
M. LAMEZAGUE Franck
05 57 68 00 52
07 78 32 60 90
Vice président
M. GARROT Christophe
06.86 81 73 15
Secrétaire
Mme LAMEZAGUE Catherine
06 21 72 61 90

Rappel des différentes catégories 2018/2019 :

2013/2014 (5 ans révolus)	U6 plateau à 5
2008/2012	U7/U8/U9
2006/2007	U10/U11
2004/2005	U14/U15

Tarifs licences :

60 €/an
1 short et chaussettes fournies

La France, Championne du Monde :
20 % de licenciés en plus à la rentrée !



AVIS

L'association recherche
un piègeur de taupes !

Une fois de plus, merci à tous les dirigeants bénévoles
qui permettent ainsi que les enfants puissent participer à
une activité sportive

L'association recherche toujours des bénévoles dans le
domaine sportif (éducateurs, encadrants), mais aussi pour
participer à la vie du club (bureau, buvette, terrain..)

Le 9 décembre, nous avons organisé, pour la première fois, à Peujard, un Marathon du Foot, au profit du Téléthon (équipes de parents ou d'enfants se relayant tous les ¼ d'heure).
Merci à tous les bénévoles et à la Mairie de Peujard pour avoir mis ses installations à disposition et pour leur participation financière.



ŒUVRES SOCIALES : être solidaire

Petit rappel, l'objectif des Œuvres Sociales est d'apporter une aide aux familles en difficulté passagère en leur fournissant un panier de nourriture mensuel.

Si vous-mêmes vous connaissez une difficulté momentanée, n'hésitez pas à contacter en toute discrétion:
Nadine Hernandez: 06 98 27 08 57 ou Françoise Sarrazin: 06 43 27 40 82

L'aide se limite à l'apport de nourriture et de produits de première nécessité, mais nous pourrions également vous orienter vers d'autres organismes susceptibles de vous venir en aide. Nous sommes aussi à vos côtés pour vous aider dans vos démarches administratives (courriers, demandes, etc.)

Enfin nous vous précisons que, à ce jour, seules les subventions de la municipalité nous permettent de financer les paniers que nous distribuons.

N'hésitez pas à nous contacter
Nadine HERNANDEZ
06.98.27.08.57
Françoise SARRAZIN
06.43.27.40.82

Même si l'année n'est pas terminée, nous pouvons dire que la sérénité est revenue dans le club.

Nous avons équilibré les festivités entre lotos, repas amitiés et sorties, avec toujours les après-midi récréatifs du mardi et la gym « santé bien être » du vendredi.

LES LOTOS

Les lotos passés ont été au-delà du prévisionnel que nous avons établi.

Reste encore un loto le 14 décembre 2018.

Un grand merci aux bénévoles, gros bras et petites mains sans qui ces lotos n'auraient pu avoir lieu.

LES REPAS DE L'AMITIE

Après le premier élaboré par un traiteur, toute une équipe s'est créée pour satisfaire nos ripailles. Un grand merci à tous et toutes les bénévoles et plus particulièrement aux cuisinières, les Marie Thérèse et France. Grâce à cette équipe, nous avons pu offrir, c'était une surprise, à nos adhérents et adhérentes présents le repas du 24 septembre 2018.

Le 15 décembre 2018, le repas se fera hors Gauriaguet, à Saint Laurent d'Arce au restaurant d'ici et d'ailleurs »

LES APRES MIDI RECREATIFS

Des jeunes retraités (es) sont venus augmenter l'effectif. Ils se déroulent le mardi de 14h à 16 h et il y a l'embarras du choix au niveau des jeux sans oublier la belote.

SANTE BIEN ÊTRE

Ces séances ont vu de nouveaux arrivants puisque nous avons un homme dans notre effectif. Nous lui souhaitons la bienvenue et bon courage..... !!!

Les exercices s'effectuent aussi bien au sol que sur chaise en fonction des personnes. On peut dire que c'est une gym à la carte. Ce moment de convivialité se tient tous les vendredis de 10h à 11h45.

Elles sont conduites bénévolement par une animatrice de la retraite sportive.

Ouvertes à tous et toutes pour 10€ par mois. Seule obligation, le certificat médical à l'inscription.



LES JOYEUX LURONS (Suite)

D'ici la fin de l'année

EN NOVEMBRE :

Toujours les après-midi récréatifs et les séances « gym »

Le 15 novembre, sortie à l'ange bleu

Le 30 novembre, repas de l'amitié au siège du club

EN DECEMBRE :

Toujours les après-midi récréatifs et les séances de « gym »

Le 7 décembre grand loto à la salle polyvalente à Gauriaguet

le 15 décembre repas de l'amitié à Saint Laurent d'Arce au restaurant d'ici et d'ailleurs

et pour clôturer l'année, le traditionnel repas de gala le 20 janvier 2019.

POUR L'ANNE 2019

Les dates des lotos sont déjà établies :

Les vendredis 8 février 2019, 5 avril 2019, 13 septembre 2019 et 8 novembre 2019.

L'Equipe est au travail pour les autres festivités.

Un voyage en Dordogne serait prévu pour le 4 juin 2019

Vous pouvez nous retrouver sur Facebook « les joyeux lurons - Gauriaguet » ainsi que sur « la vie à Gauriaguet ».

Merci à tous et toutes, adhérents, adhérentes, bénévoles et à l'équipe gouvernante.

A très bientôt, et prenez soin de vous.



Cette année une trentaine d'adhérents jouent le vendredi soir à partir de 18h sur le parking de la salle polyvalente, tant que la météo nous le permet bien sûr

Montant de la cotisation annuelle : 13€

La soirée moules/frites a remporté un grand succès avec 130 convives et une super ambiance !

Vous pouvez d'ores et déjà retenir le samedi 23 avril pour la version 2019

Le club de la Pétanque organise la soirée de la Saint Sylvestre le lundi 31 décembre

MENU adulte 65€
(Boissons comprises à discrétion)

Apéritif
Soupe angerine et mise en bouche

Entrées
Assiette Landaise
Saumon et Brochette de St Jacques

Trou de la Pétanque

Plat
Paré de bœuf, fagot de haricots verts
Gratin dauphinois, sauce au foie gras

Fromages, salade

Café gourmand

1 coupe de Champagne et COTILLONS

MENU enfant (-10 ans) 15€
(Boissons comprises à discrétion)

Apéritif
1 boisson soft et mise en bouche

Entrée
Panier Jambon/fromage

Trou de la Pétanque à la vanille

Plat
Paré de bœuf, pommes
Mayonnaise/ketchup

Fromages, salade

Bûchette glacée

Surprise et COTILLONS

Soirée organisée
Par Pétanque Loisir
Animée par Soft Music

Attention : places limitées

NOM Prénom : _____ Tel : _____
Nombre de repas adulte : x 65€ = _____
Nombre de repas enfant : x 15€ = _____ TOTAL : _____

Coupon à renvoyer complété avec le règlement : Hélène PASBECQ 14 rue de l'église 33240 GAURIAGUET - Tel : 06.09.70.25.95
Date limite d'inscription : lundi 10/12/18 - Réservation effective après règlement à l'ordre de Pétanque Loisir



JUDO CLUB



Pour tous renseignements
M. et Mme PIERRÉ
05.57.68.08.08

Après une rentrée calme, nous commençons à préparer les premières compétitions. Pour les petits nouveaux c'est le début de l'apprentissage avec le nom des prises en Japonais ainsi que les règles d'arbitrage, et, déjà ils se montrent très attentifs et sérieux malgré leur jeune âge !

Mais Noël approche à grand pas et nos jeunes sont impatients de satisfaire aux examens pour obtenir la ceinture supérieure et aussi les cadeaux de Noël !!

Le bureau souhaite à tous de bonnes fêtes de fin d'année et une bonne et heureuse année 2019, avec, pour nos judokas, de bons résultats en compétition.

Sportivement,
Le bureau



Pour Que Le Tennis Soit Toujours Un Plaisir !!!

La saison 2018/2019 a très bien débutée pour le tennis club de Gauriaguet avec une progression du nombre d'adhérents, de bons résultats en équipe et surtout un nouveau terrain !

Le tennis de Gauriaguet démarre une nouvelle saison avec un tout nouveau terrain, nous tenons à remercier la commune de Gauriaguet pour leur aide ainsi que toutes les personnes qui ont œuvré pour sa réalisation. Ce nouveau terrain permet un entraînement de meilleure qualité toujours réalisé par notre entraîneur Guillaume Chiron, merci à lui pour son investissement dans le club !



L'effectif du club est de nouveau en progression où nous atteignons un nombre record d'adhérents depuis 9 ans. La ligue de tennis de Nouvelle Aquitaine nous a également attribué la troisième place de son trophée développement des clubs de moins de 100 adhérents. Une récompense qui valorise l'activité du club et qui étend notre renommée dans la région.



Cette année le bureau du club a changé, après le départ de plusieurs membres historiques du bureau, de nouveaux membres ont pris part à la gestion du bureau pour contribuer au développement du club. Nous restons toujours à la recherche de nouveaux adhérents pour nous aider dans la gestion du club.

Les matchs en équipe de la Coupe d'hiver ont débuté plus tôt cette saison, une de nos équipes est toujours en compétition. Nous avons cette année 3 équipes Homme en 3^{ème} série et une équipe Femme en 4^{ème} série. Les équipes ont pour le moment fini 2^{ème} et 3^{ème} de leurs poules respectives ce qui constitue des résultats positifs et encourageants pour le reste de la saison. Nous remercions toutes les personnes qui sont venues assister aux rencontres à domicile, leur présence est toujours appréciée !

Enfin, notez que du 1^{er} au 19 Mai se déroulera notre tournoi adulte sous le contrôle d'un nouveau juge arbitre, Adrien Lainé, fraîchement diplômé par la ligue.

Vous pouvez encore nous rejoindre si vous le souhaitez. N'hésitez pas à nous contacter et à nous suivre sur notre Facebook pour avoir de plus amples informations sur la vie du club.

<https://www.facebook.com/Aubie-Gauriaguet-Tennis-Club-1582979445294705/>

<http://www.club.fft.fr/aubie-gauriaguettc>

Bonnes fêtes de fin d'année à tous

Au plaisir de vous retrouver !

Le bureau de l'AGTC

NAISSANCES

Jade VERNHET née le 12 juillet 2018
Romy CHARRE le 24 juillet 2018
Jonas RAUCROY le 28 septembre 2018
Lénaëlle BOSCH LABAT le 13 octobre 2018
Ilyan REDOUANI le 14 octobre 2018



MARIAGES

Gwenaëlle BENAT et Jean GRECIET le 2 août 2018
Elodie LANDRIN et Anthony APOLLONI le 1^{er} septembre 2018
Marina DESTRIAN et Mickaël TONDEUR le 22 septembre 2018



DECES

Eugène BRUNEAU le 22 juin 2018
Gérard LALEU le 3 juillet 2018
Huguette RABION le 10 juillet 2018
Monique LESTAGE le 17 octobre 2018
Francis BARRABES le 28 novembre 2018

Vœux du Maire et du Conseil Municipal
et Présentation de la zone d'activités
le 11 janvier à 18h30
Salle polyvalente

Nous vous attendons nombreux !
Et
Joyeuses Fêtes



MAIRIE DE GAURIAGUET 33240
Tél. 05.57.68.70.21
Mel mairie.de.gauriaguet@wanadoo.fr

Directeur de publication
Alain MONTANGON
Responsable rédaction et coordination
Nathalie Rodriguez
Rédaction
Commission Bulletin communal
Ecole, Associations de Gauriaguet